

Manuel d'utilisation du logiciel

ARCAⁿH 2025

Applicatif pour la Réalisation de la Comptabilité
Analytique Hospitalière

RTC et ENC champs MCO, SMR et HAD

Identification et paramétrage



TABLE DES MATIERES

Liste des évolutions par rapport à l'année précédente	4
Installation du logiciel	4
Travailler en réseau	4
Mise à jour du classeur sans réinstallation du logiciel	6
Prérequis technique : configuration requise	8
Objectifs du logiciel	8
Présentation générale du logiciel	10
1. Identification	11
Importer le fichier d'identification	11
Choisir un classeur fusionné ou non, le cas échéant.....	12
Consulter le rapport d'import	13
Tableau Récapitulatif.....	14
Cocher les activités sanitaires réalisées dans l'ES	14
Cocher la ou les ENC à laquelle ou lesquelles l'ES participe.....	14
Choix du parcours de saisie des données.....	15
2. Découpage analytique	16
2.1. Ecran type de paramétrage	17
2.2. Les formats d'imports	19
2.3. Nombre de sections maximum autorisées	20
2.4. Nombre de caractères pour le suffixe maximum autorisé	21
2.5. Paramétrage des sections	22
2.5.1. MCO	22
1.6.1.1 Sections d'hospitalisation MCO.....	22
1.6.1.2 Activités spécifiques MCO	22
1.6.1.3 Consultations externes MCO	23
2.5.2. HAD.....	24
1.6.2.1 Sections HAD – Ecran RTC.....	24
1.6.2.2 Sections HAD – Ecran ENC HAD	24
2.5.3. SMR.....	25
1.6.3.1 Sections d'hospitalisation SMR.....	25
1.6.3.2 Activités spécifiques SMR	25
1.6.3.3 Consultations externes SMR.....	26
2.5.4. Psychiatrie (PSY)	27
2.5.4.1. Sections d'hospitalisation PSY	27
1.6.4.2 Sections ambulatoires PSY.....	27
1.6.4.3 Activités spécifiques PSY.....	27
1.6.5 Sections multi-champs.....	28
1.6.5.1 Sections médico-techniques.....	28
1.6.5.2 Sections Logistique et Gestion Générale	29
1.6.5.3 Sections Logistique Médicale	30
1.6.5.4 Structure	30
1.6.6 Sections paramétrées par défaut	31

1.6.7	Autres sections	32
1.6.8	Budgets annexes.....	32
3.	Correspondance des SA ENC	34
3.1	Principe de ce traitement.....	34
3.2	Quand réaliser cette phase ?	34
3.3	Réaliser la correspondance manuellement	35
3.4	Réaliser la correspondance par import de fichier	36
3.5	Affichage de toutes les sections.....	38
3.6	Export des correspondances.....	38
4.	Correspondance des SA RTC.....	38
5.	Export vers ARAMIS - pour l'ENC.....	39
6.	Paramétrage de l'application, problèmes connus et support.....	42
5.1	Lieu de stockage des données	42
5.2	Problèmes connus	43
5.2.1	Au lancement de l'application.....	43
5.2.2	A la connexion de la plateforme.....	43
5.3	Support	44
Annexe 1 : Format des imports par type de SA		46
Annexe 2 : Guide de lecture des rapports d'imports.....		52

Les modifications pour l'année 2025 figurent en **jaune**.

COPYRIGHT ©

Les droits d'auteur afférents au logiciel ARCA nH appartiennent à l'ATI H. Toute reproduction, adaptation et distribution du logiciel doit faire l'objet d'une autorisation formelle écrite préalable de la part de l'ATI H.

Liste des évolutions par rapport à l'année précédente

Evolution	Descriptif
Choix d'un parcours de saisie	L'établissement pourra choisir soit le parcours AIDE (anciennement TIC), soit une saisie dans le classeur (voir Identification)
Le visuel est modifié	Les onglets de navigation en haut indiquent les grandes étapes Le menu de gauche est spécifique à chaque onglet Les paramètres techniques et le menu Aide se trouvent en haut à droite
Mise à jour des suppressions/ajout des sections dans l'arbre analytique	Consulter l'arbre analytique pour connaître les modifications de l'année 2025

Installation du logiciel

NOTICE D'INSTALLATION DE LA VERSION

Nous vous proposons un nouveau type d'installation, dit « par utilisateur », qui demande moins de droits et donc sans intervention de votre informaticien pour l'installation : « **ARCANH 2025.x.x.x.msi** »

Il est cependant possible que ce type d'installation ne fonctionne pas dans tous les établissements car cela dépend des stratégies d'installations appliquées au sein de l'établissement.

Le type d'installation habituel, identique à celui des années précédentes reste disponible : il s'agit du type d'installation dit « par machine » : « **ARCANH 2025.x.x.x (compte Admin).msi** ».

Nous vous conseillons d'installer le type d'installation « par utilisateur » puis « par machine » si le premier type ne fonctionne pas.

Il conviendra de demander l'avis à votre informaticien avant de remonter toute anomalie à l'ATI H.

Il n'est pas préconisé d'installer ARCANH selon les 2 types d'installation, sur un même poste : si vous souhaitez changer de type d'installation, vous devez d'abord désinstaller la première version d'ARCANH de votre poste, avant d'installer la seconde.

Pour l'installation sur un « Windows Server », il convient d'installer la version « par machine ».

Etapes à réaliser :

1. Télécharger à partir du lien ci-dessous le programme d'installation « **ARCANH 2025.x.x.x.msi** » qui vous convient,
2. Exécuter le programme d'installation,
3. A la page d'accueil, cliquer sur « Suivant »,
5. Valider ou modifier le dossier d'installation puis cliquer sur « Installer »,
 - Type d'installation « par utilisateur », le dossier par défaut est 'C:\Users\...\AppData\Local\Programs\ATI H\ARCANH 2025\'',
 - Type d'installation « par machine », le dossier par défaut est 'C:\Program Files\Atih\ARCANH 2025\'',
6. A la fin de l'installation, cliquer sur « Fermer ».

Travailler en réseau

Les données du logiciel ARCANH sont stockées dans un fichier qui se nomme « ARCANH_année.sql ». Celui-ci est stocké par défaut dans le « répertoire de données du profil utilisateur Windows ». Ce répertoire est visible en cliquant sur Outils → Paramétrage.

Si plusieurs personnes veulent travailler sur les mêmes données du logiciel, il suffit de définir un répertoire unique de travail et de paramétrer le même chemin sur chaque poste de travail.

L'aide de votre informaticien sera certainement nécessaire pour avoir les droits en écriture sur un répertoire du réseau.

- ❖ Le premier utilisateur définit le répertoire de travail en cliquant sur « Déplacer la base de données » et choisit un répertoire réseau commun à tous les utilisateurs
 - Cliquer sur le bouton



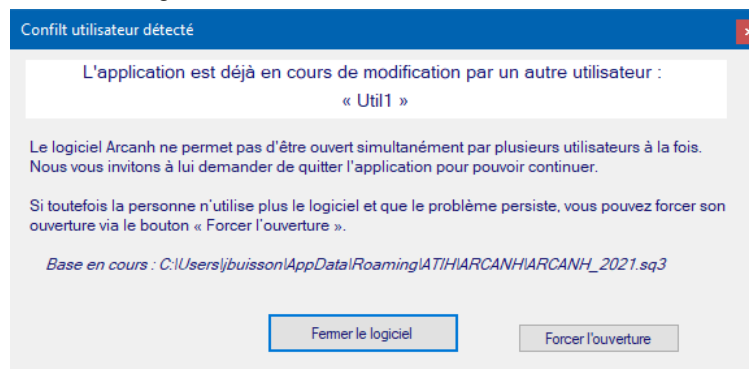
- L'onglet « Base de données ARCANH » est ouvert par défaut



- ❖ Le premier utilisateur informe les autres utilisateurs du répertoire de stockage
- ❖ Puis les autres utilisateurs, font pointer ARCANH sur ce répertoire. Pour cela, il clique sur le bouton « Sélectionner une base de données... » en choisissant le répertoire commun.



A noter que 2 utilisateurs ne peuvent pas travailler en même temps : le logiciel le notifiera au deuxième utilisateur lors de l'ouverture du logiciel ARCANH :



Les deux utilisateurs peuvent donc accéder et modifier les mêmes données mais à tour de rôle tout en utilisant l'application sur leur poste de travail respectif.

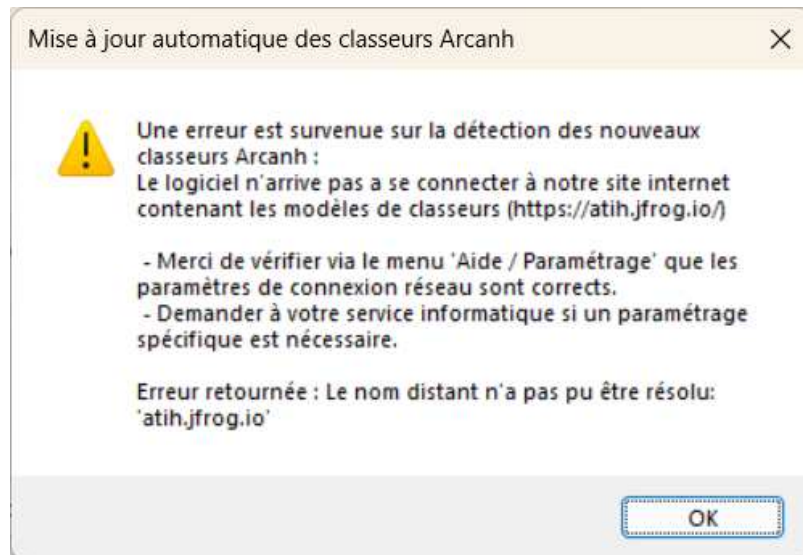
Mise à jour du classeur sans réinstallation du logiciel

Le nouveau logiciel permettra des mises à jour automatiques du classeur sans l'intervention de votre informaticien. Lorsque ces mises à jour ont lieu, le message suivant vous en informera :

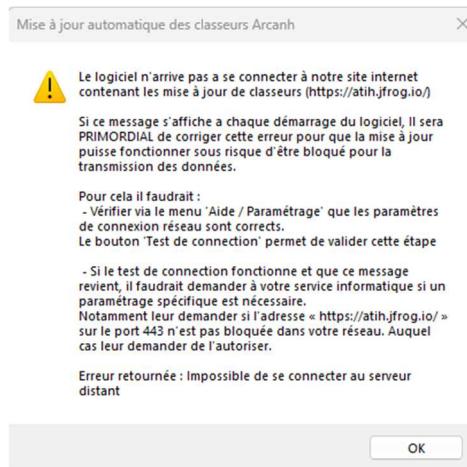


Ces mises à jour nécessitent toutefois une connexion internet. Le logiciel testera votre connexion à l'ouverture. Dans le cas où vous une erreur est détectée, vous êtes susceptibles de recevoir l'un des messages ci-dessous (**les messages sont non bloquants**, l'accès au logiciel est toujours possible) :

- Dans le cas où vous n'avez pas de connexion internet :



- Dans le cas où le proxy paramétré par l'établissement n'est pas accessible :



Que vous accédez à ce site via votre navigateur internet ne signifie pas que les paramètres de connexion sont bons pour le logiciel : **vous devez vous assurer auprès de votre service informatique que le site <https://atih.jfrog.io> sur le port 443 n'est pas bloqué.**

Dans le cas où vous rencontreriez des difficultés sur ce point, il est également possible de faire une mise à jour manuelle du classeur ARCANH. Pour ce faire :

- Rendez-vous sur la page <https://atih.jfrog.io/ui/native/software-updates/Arcanh/>
- Téléchargez le modèle qui correspond à votre version du logiciel (par ex. ci-dessous, si vous travaillez sur la version logiciel 2025.2.2, vous devez télécharger le fichier « ClasseurArcanh_2025.2.2-c02.model »)

Name	Last Modified	Size	Download Link
././			
ClasseurArcanh_2024.2.0-c02.model	19-06-25 10:50:45 +0200	1.3 MB	ClasseurArcanh_2024.2.0-c02.model
ClasseurArcanh_2024.2.1-c02.model	19-06-25 10:50:46 +0200	1.3 MB	ClasseurArcanh_2024.2.1-c02.model
ClasseurArcanh_2024.2.2-c02.model	18-06-25 17:15:58 +0200	1.3 MB	ClasseurArcanh_2024.2.2-c02.model
ClasseurArcanh_2024.2.3-c03.model	11-07-25 10:42:46 +0200	1.3 MB	ClasseurArcanh_2024.2.3-c03.model
VersionsClasseurs.txt	11-07-25 10:42:46 +0200	138.0 B	VersionsClasseurs.txt

- Dans votre logiciel ARCANH, cliquez sur 'Outils' puis 'Paramétrage'. Dans l'onglet 'Sauvegardes / Maintenance', cliquez sur « Importer un classeur modèle » puis sélectionnez le modèle que vous venez de télécharger.

ARCANH v2024.2.3.0 - 991256027 Etablissement fictif ENC ex-DGF [Fusionné]

Fichier Outils Aide

Paramétrage

Génération du classeur

Cliquez sur ce bouton pour générer et éditer le classeur des données comptables à partir des informations saisies dans Arcanh.

Paramétrage de l'application

Paramétrage des répertoires Paramétrage connexion réseau Sauvegardes / Maintenance

Sauvegardes des données

Vous trouverez ici le répertoire des sauvegardes automatiques qui contiennent vos données Arcanh pour le Finess en cours.
NB : Les sauvegardes sont faites automatiquement à chaque fois qu'on enregistre le classeur depuis le logiciel.

Il vous sera alors possible si besoin de réimporter une base de données .sq3 (contient le paramétrage des sections ainsi que les classeurs Arcanh).
Ou alors seulement le classeur Arcanh au format Excel « Etapes comptables.xlsx » qui est contenu dans chaque sauvegarde.
L'import d'un fichier Excel est accessible une fois le classeur généré via le bouton « Import Excel ».

Rép. de sauvegarde : C:\Users\sdevant\AppData\Roaming\ATI\ARCANH\DATA_2024\991256027_FUSION\sauvegarde\
[Alter à ...](#)

Import d'une base de données :

Importer une base de données... ? Vous pouvez importer ici une base de données « ARCANH_2024.sq3 » provenant d'une sauvegarde.

Importer les données établissements à partir d'une autre base de données .SQ3 ? Importer des données d'un établissement (paramétrage et classeurs) contenues dans une autre base de données.
Peut être utiliser pour les modules de "e-Learning"

Import d'un classeur modèle (Mise à jour automatique du classeur) :

Importer un classeur modèle Si la mise à jour automatique pose problème, vous pouvez effectuer ici son import manuel.
(Fichier envoyé par l'ATI H)

Fermer

Prérequis technique : configuration requise

Avant d'installer le logiciel, assurez-vous que votre système est compatible avec les configurations suivantes :

Systèmes d'exploitation pris en charge ⁽¹⁾ :

- Windows 10, Windows 11
- Windows Server 2016, Windows Server 2019, Windows Server 2022, Windows Server 2025

⁽¹⁾ Liste des systèmes d'exploitation sur lesquels l'application a été testée.

Prérequis logiciel :

- Microsoft .NET Framework 4.8 (ou supérieur) : [Microsoft .NET Framework 4.8](#)
- Excel 2007 (ou supérieur)
- Lecteur de fichier PDF (Acrobate Reader ou autre)

Avertissement

Le compte « **Administrateur de la machine locale** » est nécessaire à l'installation du logiciel.

Les données d'ARCAⁿH sont stockées par défaut sur votre poste sous C:\Documents and Settings\[VOTRE COMPTE]\Application Data\ATI H\ARCAⁿH\[Année]\[Finess] mais il est possible de modifier le répertoire de stockage. Pour cela, se référer au paragraphe « Paramétrage de l'application ».

Adresses à autoriser par le Pare-Feu établissement

Pour certains établissements, la politique de sécurité nécessite de configurer le Pare-Feu afin d'autoriser l'accès à certaines adresses (URL). Le logiciel ARCAⁿH utilise les adresses suivantes :

- <https://epmsi.atih.sante.fr>
- <https://atih.jfrog.io> (pour les mises à jour de classeurs)

Objectifs du logiciel

Définition du mot ARCAⁿH : Applicatif pour la Réalisation de la Comptabilité Analytique Hospitalière

Depuis la campagne 2021, le logiciel ARCAⁿH devient l'outil unique permettant de remplir le retraitement comptable (RTC) et les études nationales de coût (ENC) quel que soit le champ concerné.

L'utilisation du logiciel se compose de deux principales étapes :

- **L'étape de paramétrage** au cours de laquelle est défini le découpage analytique de l'établissement en sections. Ce découpage doit être réalisé conformément au guide méthodologique. Cette première phase doit être menée avec le plus grand soin afin de limiter les corrections ultérieures. La liste de ces activités sont décrites à l'aide de codes, fournis par l'ATI H dans un document de référence : l'arbre analytique.
- La seconde étape consiste à réaliser, dans un tableur (classeur) configuré selon les éléments du paramétrage, l'ensemble des **phases comptables** de la méthodologie RTC et/ou ENC. Plusieurs onglets sont communs entre RTC/ENC et d'autres sont spécifiques par recueil.

Depuis la campagne 2021, les établissements réalisant RTC et ENC ont la possibilité de réaliser un classeur fusionné. Ce classeur fusionné qui permet de diminuer la double saisie dans les classeurs ENC/RTC sur les phases communes.

Le logiciel permet aux établissements réalisant plusieurs ENC de n'effectuer qu'un seul paramétrage et qu'un seul classeur permettant la réalisation des phases de comptabilité analytique.

Le présent manuel est accessible depuis le logiciel en cliquant sur le menu d'aide.

Ce document a vocation à décrire les premières étapes à réaliser dans le logiciel.

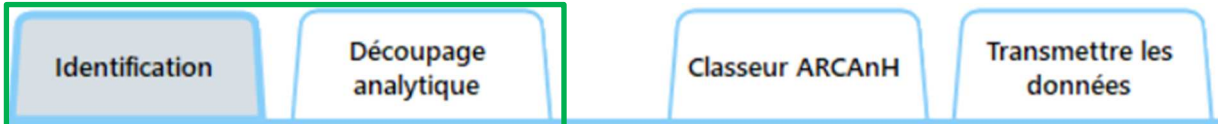
Le remplissage de la partie classeur sera décrit dans un second manuel.

Présentation générale du logiciel

Le **paramétrage** est l'étape préalable à la réalisation des phases comptables. Il consiste à :

- Renseigner les données d'identification ;
- Définir la liste complète des sections d'analyse ;
- Définir la liste des autres sections (logistiques, activités hors ENC, **MS-OSP**, MIG, budgets annexes).

Ces étapes sont réalisées dans les deux onglets de navigation suivants :



Ce document décrit la réalisation de la phase de paramétrage, la correspondance des SA et l'export vers ARAMIS (pour l'ENC).

Les parties suivantes seront décrites dans deux autres manuels :

- Générer le classeur et Transmettre les données



- Réaliser **le parcours AIDE (Analytique Intégrée et Déroulée par Etape)** anciennement TIC



Sur la **droite de la barre d'outils**, le logiciel propose 2 icônes :



Paramétrage technique



Aide : accès au manuel, version du logiciel et au message d'accueil du logiciel

1. Identification

Le logiciel s'ouvre sur l'écran **d'identification**.

C'est la première étape obligatoire avant de définir la liste de vos sections analytiques.

Cette étape permet l'identification et la gestion des établissements.

Un tutoriel de 5 min est disponible sur les pages ENC/RTC, pour présenter la réalisation de cette phase. Les pages sont accessibles en cliquant sur le lien suivant :

[Lien vers les tutoriels ARCA nH](#)

Importer le fichier d'identification

En première étape, l'établissement devra importer son fichier d'identification. Cette étape est obligatoire pour tous les établissements RTC et ENC, y compris les nouveaux établissements ENC.

Au préalable, le fichier d'identification de l'ES est à télécharger sur la plateforme eRTC ou sur la plateforme eENC, rubrique « Fichier d'identification d'ARCA nH »

Ecran : identification

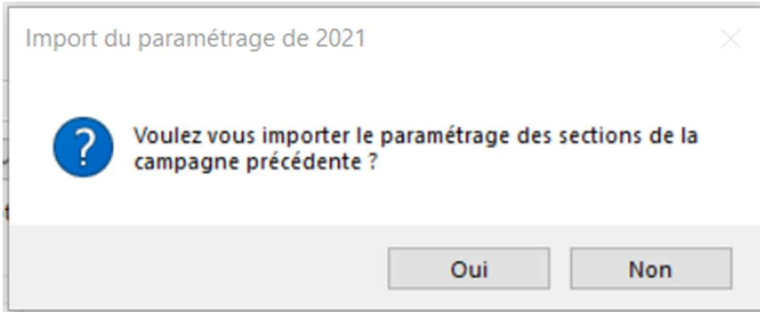


Cliquer sur « Importer le fichier Identification » :

- L'explorateur s'ouvre
- Choisissez votre fichier
- Valider

Choisir un classeur fusionné ou non, le cas échéant

Pour les FINESS réalisant RTC ou ENC uniquement, la fenêtre s'ouvre directement sur la proposition d'import des SA de la campagne précédente.



Import du paramétrage de 2021

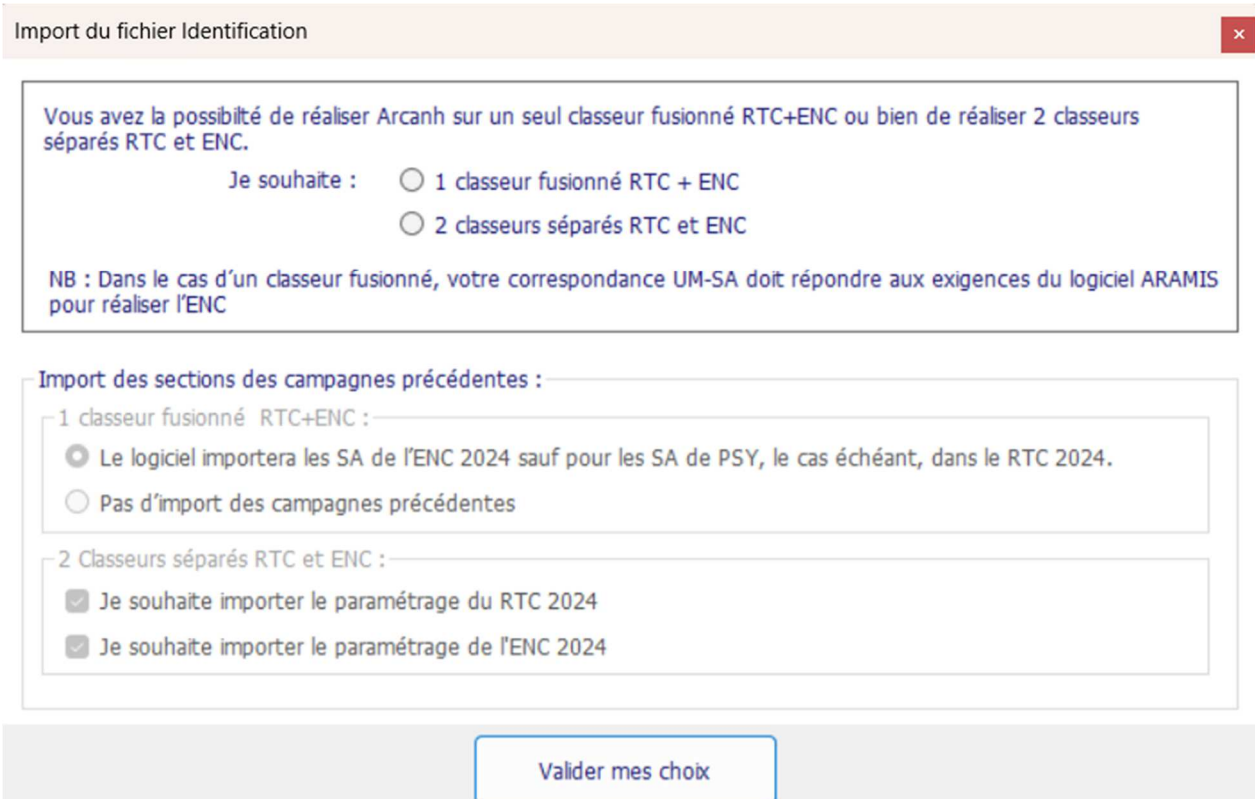
? Voulez vous importer le paramétrage des sections de la campagne précédente ?

Oui Non

Pour les FINESS éligibles au classeur fusionné, une fois que l'établissement aura cliqué sur « Importer le fichier d'identification », une fenêtre pop-up s'ouvre.

Eligible = le FINESS N est dans la campagne RTC 2025 et dans la campagne ENC 2025 et les comptes comptables correspondent exclusivement à ce FINESS

La fenêtre pop-up propose à l'établissement les choix suivants :



Import du fichier Identification

Vous avez la possibilité de réaliser ArcanH sur un seul classeur fusionné RTC+ENC ou bien de réaliser 2 classeurs séparés RTC et ENC.

Je souhaite : 1 classeur fusionné RTC + ENC
 2 classeurs séparés RTC et ENC

NB : Dans le cas d'un classeur fusionné, votre correspondance UM-SA doit répondre aux exigences du logiciel ARAMIS pour réaliser l'ENC

Import des sections des campagnes précédentes :

1 classeur fusionné RTC+ENC :

- Le logiciel importera les SA de l'ENC 2024 sauf pour les SA de PSY, le cas échéant, dans le RTC 2024.
- Pas d'import des campagnes précédentes

2 Classeurs séparés RTC et ENC :

- Je souhaite importer le paramétrage du RTC 2024
- Je souhaite importer le paramétrage de l'ENC 2024

Valider mes choix

On passe à l'étape suivante.

Consulter le rapport d'import

Après les étapes précédentes, si l'établissement a choisi d'importer ses sections N-1, un rapport s'affiche. Sinon aucun rapport ne s'affiche.

Le rapport se présente sous la forme suivante :

Rapport - Import du paramétrage de la campagne précédente - 991256027 - Etablissement fictif ENC Ex-DGF [Fusionné]

Sections et paramétrage traité	Résultat d'import
Sections d'hospitalisation MCO	Importé mais des alertes existent
Consultations externes MCO	Importé
Activité de l'arrêté MS-OSP – MCO/HAD	Importé mais des alertes existent
Autres activités spécifiques MCO	Importé mais des alertes existent
SMUR - EVASAN	Importé
Sections d'hospitalisation SMR	Importé
SAMT Métiers de RR	Importé
SAMT Plateaux techniques SMR	Importé
MIG SMR	Importé
Autres activités spécifiques SMR	Importé
Consultations externes SMR	Importé
Sections Intervenant HAD	Importé
Sections médico-techniques	Importé
Sections LM	Importé
Sections LGG	Importé
Structure	Importé
Budgets annexes	Importé
Autres sections	Importé

Le paramétrage a été importé. Merci de le vérifier et de l'ajuster si nécessaire dans les rubriques dédiées aux sections

Rapport détaillé - Liste des sections non importées

Alerte	Ligne/section	Importée
[Activité de l'arrêté MS-OSP – MCO/HAD] Section recodée en ER03	"D04;;Centre de ressource biologique (CRB) - tous confondus"	Oui
[Activité de l'arrêté MS-OSP – MCO/HAD] Section recodée en FS02	"H06;;Centres antipoison mentionnés à l'article L. 6141-4 du code de la santé publique"	Oui
[Activité de l'arrêté MS-OSP – MCO/HAD] Section recodée en FS03	"H07;;Registres à caractère épidémiologique mentionnés à l'article 2 de l'arrêté du 6 novembre 1995 modifié relatif au Comité national des registres"	Oui

Pour plus de précision veuillez consulter le document décrivant le nouvel arbre analytique commun ENC-RTC <https://www.atih.sante.fr/campagne-rtc-2025>

Règles d'import :

Les sections existantes dans l'arbre N par rapport aux campagnes précédentes sont importées → « Importé »

Les sections supprimées dans l'arbre N par rapport aux campagnes précédentes ne sont pas importées, mais quand il y a au moins une SA par grand type de sections qui est importée, la mention suivante s'affiche → « Importé mais des alertes existent »

Le détail des SA en erreur est présenté dans le rapport détaillé.

Le rapport d'import peut être consulté à tout moment en cliquant sur le lien mis à disposition sur l'écran Identification :



Tableau Récapitulatif

Après les étapes précédentes, l'affichage dans le tableau sera le suivant, selon les cas rencontrés :

Colonne « Classeur »

Identification et gestion des établissements

Liste des établissements :

Finess	Raison sociale	Classeur	Année	Etablissement en cours
991256027	Etablissement Fictif Ex-DGF	ENC	2023	<input type="checkbox"/>
991256027	Etablissement Fictif Ex-DGF	Fusionné	2023	<input type="checkbox"/>
991256027	Etablissement Fictif Ex-DGF	RTC	2023	<input checked="" type="checkbox"/>
992156026	Etablissement Fictif Ex-OQN	ENC	2023	<input type="checkbox"/>

Définir en tant qu'établissement courant

Cocher les activités sanitaires réalisées dans l'ES

Le fichier d'identification remplira automatiquement le cochage suivant :

Quelles sont les activités sanitaires exercées au sein de votre établissement?

MCO SMR HAD PSY

Chaque coche, combinée à la coche "ENC" suivante, va déterminer l'accès ou non aux écrans de paramétrage correspondant des champs selon le tableau ci-dessous.

Ce cochage automatique est modifiable.

Cocher la ou les ENC à laquelle ou lesquelles l'ES participe

Le fichier d'identification remplira automatiquement le cochage suivant :

A quelle ENC participez-vous ?

MCO SMR HAD

Chaque coche, combinée à la coche "Activités sanitaires" précédente, va déterminer l'accès ou non aux écrans de paramétrage correspondant des champs selon le tableau ci-dessous.

Ce cochage automatique est modifiable, notamment pour les ES en abandon.

Choix du parcours de saisie des données

Deux parcours au choix :

- Le parcours classeur ARCAⁿH : saisie des données analytiques directement dans le classeur ARCAⁿH
- Le **parcours AIDE (Analytique Intégrée et Déroulée par Etape)** : vous référer au manuel dédié au parcours AIDE

Choix du parcours de saisie des données : ?

Parcours AIDE (Analytique Intégrée et Déroulée par Etape)

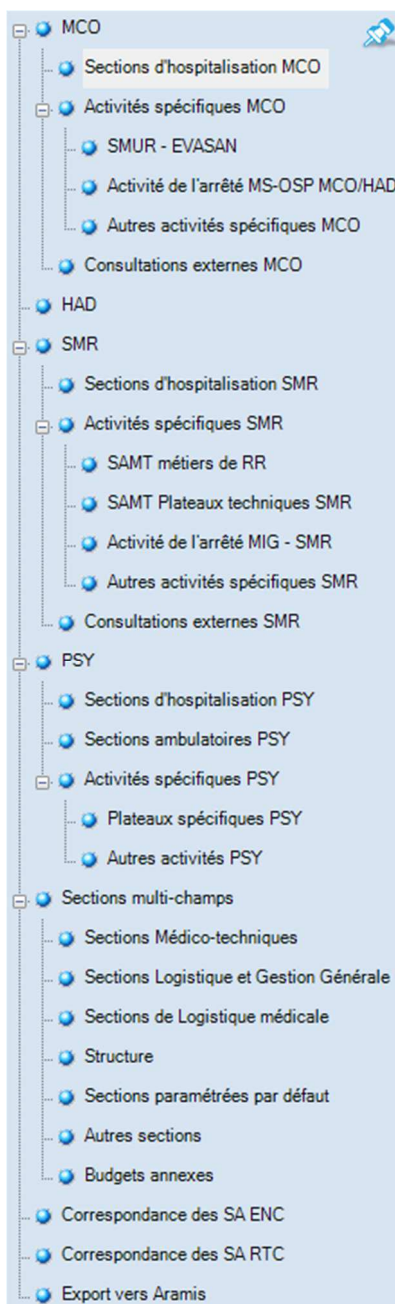
Parcours classeur ARCAⁿH

2. Découpage analytique



Pour cette phase, le logiciel affiche 2 parties :

- Une partie de menu à gauche
- Un écran de saisie à droite



Le menu présenté ci-contre vous permet d'entrer dans chacune des étapes du paramétrage de votre découpage analytique.

Les différentes parties du menu vous permettent de paramétrer les différentes sections d'analyse.

L'affichage de ce menu et la possibilité de déclarer des sections **dépendent des activités de votre établissement** (les sections MCO ne sont accessibles que si votre établissement a une activité MCO).

C'est lors de la phase d'« Identification » que vous déclarerez les données liées à votre établissement (Statut, activités exercées, etc.).

2.1. Ecran de paramétrage

La plupart des écrans se présente sous la forme suivante :

Liste des sections paramétrées

Code SA	Libellé	Mode Prise en charge
933314	Réanimation polyvalente (médecine et chirurgie)	Hospitalisation complète
934111100	Médecine polyvalente/neuro	Hospitalisation complète
934111114	Médecine polyvalente non programmée/Dermato/Neuro	Hospitalisation complète
934111121	Médecine HDJ	Hospitalisation de Jour-Nuit (Bilan compris)
934111130	UTHA	Hospitalisation complète
93411130	Maladies infectieuses	Hospitalisation complète
93412000	Pédiatrie HC	Hospitalisation complète
93412001	Pédiatrie HJ	Hospitalisation de Jour-Nuit (Bilan compris)
93412144	Néonatalogie	Hospitalisation complète
93413164	Endocrinologie, Diabétologie, Nutrition métabolisme	Hospitalisation complète

Ajouter Supprimer Importer

Saisie des sections

Racine SA Libellé officiel Réanimation polyvalente (médecine et chirurgie) **1**

Suffixe Libellé saisi Réanimation polyvalente (médecine et chirurgie) **2**

Valider Annuler

Astuce : Un clic fait apparaître les SA autorisées de l'arbre analytique

Enregistrer les données saisies

Sélection d'une ligne pour suppression ou modification

Affichage des sections déjà paramétrées

Importer la liste des SA sous forme de fichier « .txt »

Supprimer la SA

Ajouter une SA

Deux méthodes peuvent être utilisées pour le paramétrage des SA :

- L'import d'un fichier texte en cliquant sur **Importer** (cf. introduction de la partie 1)
- La saisie manuelle en cliquant sur **Ajouter** puis sur **Valider** après avoir renseigné les différents champs de saisie.

En cas de saisie manuelle, le libellé officiel **1** et le libellé **2** se renseignent automatiquement en conformité avec le code SA saisi. Le cas échéant, seul le libellé **2** peut être modifié et remplacé par un libellé propre à l'établissement.

Les codes de la section d'analyse clinique sont ceux tels qu'ils figurent dans l'arbre analytique disponible sur les pages RTC et ENC.

Il est possible de rajouter un suffixe numérique à ce code afin de décliner une activité en plusieurs sections d'analyse.

Ajouter

: Ce bouton permet d'ajouter manuellement une ligne dans la table

Supprimer

: Après avoir sélectionné une ligne dans la table, ce bouton permet de la supprimer

Valider



: Après avoir saisi manuellement les données, ce bouton permet d'enregistrer les données

Annuler

: Annule les modifications de l'établissement en cours d'ajout / modification



: Ce bouton permet

- De générer une version html et csv de la liste paramétrée en cliquant sur 
- D'imprimer la liste paramétrée en cliquant sur 

Importer

: Ce bouton permet d'importer des fichiers au format demandé. Il ouvre une fenêtre permettant la recherche du fichier dans les répertoires de l'ordinateur.

Lors de la saisie des champs ou à l'importation, le logiciel vérifie le format des données. Si le logiciel détecte une anomalie, un rapport d'erreur s'ouvre.

Les messages d'erreur les plus courants sont décrits et expliqués en [annexe 2](#).

Des contrôles sont notamment effectués sur :

- Le nombre de champs et/ou leur séparation par un point-virgule
- La validité des codes des sections
- L'utilisation du point ou de la virgule comme séparateur de décimales

2.2. Les formats d'imports

Les sections analytiques peuvent être déclarées manuellement ou à l'aide de fichiers d'import.

Les consignes générales pour réaliser un fichier d'import sont les suivantes :

- Tous les fichiers sont au format texte (.txt ou .csv) ou excel (xlsx) avec ou sans entête
 - ⇒ Pour les fichiers excel, seul le premier onglet est importé.
- Le nom des fichiers à fournir en entrée des logiciels ARCAH et ARAMIS n'est pas imposé.
- Le séparateur de champs est le « ; ».
- Les montants en euros peuvent contenir des décimales. Le « . » et le « , » sont acceptés pour les décimales.
- Les numéros de SA sont à transmettre sans les points (exemple : 934.792.2 doit apparaître dans les fichiers en 9347922).
- Selon les fichiers, pour une valeur manquante, le champ peut être mis à vide. Si cette valeur figure entre 2 champs, mettre 2 points virgules consécutifs.
- Les dates sont au format JJMMAAAA ou JJ/MM/AAAA ou JJ-MM-AAAA

Les formats des fichiers des sections analytiques par type de SA sont décrits dans [l'annexe 1](#).

2.3. Nombre de sections maximum autorisées

Le nombre maximum par type de SA est limité au nombre suivant :

RTC/ENC 2025	3-SA
SAC_MCO	150
ACT_SPE_MCO_SMUR	10
MIG_MCOsans-imput	6
MIG_MCO	120
ACT_SPE_MCO	30
ACT_SPE_MCOsans-imput	2
CONSULT_MCO	60
SAC_SMR	40
MET	40
PRR_BALNEO	5
PRR	50
MIG_SMR	20
MIG_SMR_V02	3
MIG_SMRsans-imput	5
SPE_SMR_PARC	5
SPE_SMR_ATEL	5
ACT_SPE_SMR	5
CONSULT_SMR	15
INTER	30
TI	30
SAC_PSY	50
AMBU_PSY	60
PLATEAU_PSY	20
ACT_AUT_PSY	45
SAMT_INT	80
SAMT_ST	12
SAMT_GP	12
SAMT_URG	15
SAMT_DIAL	90
SAMT_RDTH	20
ACT_HETUDE	25
SAC_MCO_SCU	

Les SA MIG_MCOsans-imput et MIG_MCO correspondent aux MS-OSP

2.4. Nombre de caractères pour le suffixe maximum autorisé

Le nombre de caractère du suffixe est limité au nombre suivant :

Type de SA	Nombre de suffixes maxi
SAC_MCO	8
SMUR	2
MIG_MCO	2
ACT_SPE_MCO	2
CONSULT_MCO	3
SAC_SMR	6
MET	2
SAMT_PRR	2
MIG_SMR	2
ACT_SPE_SMR	2
SAC_PSY	8
AMBU_PSY	8
PLATEAUX_PSY	2
ACT_AUT_PSY	2
SAMT	6
INTER	2
ACT_HETUDE	2

Les SA MIG_MCO correspondent aux MS-OSP

2.5. Paramétrage des sections

2.5.1. MCO

1.6.1.1 Sections d'hospitalisation MCO

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [SAC MCO](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est SAC_MCO.

Un champ supplémentaire est demandé :

Le mode de prise en charge est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 01-Hospitalisation complète
- ❖ 02-Hospitalisation complète de semaine
- ❖ 04-Hospitalisation de Jour-Nuit (Bilan compris)
- ❖ 05-Séances

1.6.1.2 Activités spécifiques MCO

1.6.1.2.1 [SMUR - EVASAN](#)

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [SMUR](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est ACT_SPE_MCO_SMUR.

La nature de l'UO est à indiquer pour chaque SA selon les modalités figurant dans l'AA :

- ❖ Pour Q021 et Q023 et Q0231 : 2 modalités « demi-heure **de mission** » (code 1) et « minute **de mission** » (code 2)
- ❖ Pour **Q07-AS04** : 1 modalité : « évacuation » (code 3)

1.6.1.2.2 [Activités de l'arrêté **MS-OSP-MCO/HAD**](#)

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [MS-OSP MCO](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est MIG_MCO et MIG_MCOsansimput et MIG_MCO_cle

- L'arrêté MIG MCO a été remplacé au profit de l'arrêt comprenant les Missions Spécifiques et les Objectifs de Santé publique (MS-OSP). Ainsi, l'ancien écran correspondant aux MIG MCO a été renommé en « Activités de l'arrêté MS-OSP – MCO/HAD »
- L'écran de paramétrage comprend la colonne « Imputation en 3-SA » qui peut contenir 3 libellés
 - « Sections MIG » : la SA MS-OSP apparaîtra dans 3-SA
 - « Imputations sur les SA consommatrices » : la SA **MS-OSP** est affichée dans 3-SA mais sans imputation possible car ses charges doivent rester sur les SA consommatrices
 - « Charges partielles sur les sections MIG » : seules certaines charges sont à affecter sur la SA **MS-OSP**, selon le périmètre du financement.

Pour les établissements ne réalisant que l'**ENC SMR et/ou HAD** mais ayant une activité MS-OSP MCO, ils doivent regrouper toutes les activités spécifiques dont ils bénéficient dans la SA MIG_MCO_horsENC proposée dans la liste.

Pour les établissements ne réalisant que l'**ENC MCO et/ou HAD** mais ayant une activité MIG SMR, ils doivent regrouper toutes les activités spécifiques dont ils bénéficient dans la SA MIG_SMR_horsENC proposée dans la liste.

1.6.1.2.3 Autres activités spécifiques MCO

Un suffixe est possible. Un libellé établissement peut être saisi.

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [ACT_SPE_MCO](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est ACT_SPE_MCO et ACT_SPE_MCOsans-imput

1.6.1.3 Consultations externes MCO

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [CONSULT_MCO](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est CONSULT_MCO.

L'établissement choisira un numéro de section, par spécialité médicale, s'il le souhaite.

Le code 934.99 : consultations indifférenciées MCO peut être utilisé.

2.5.2. HAD

1.6.2.1 Sections HAD – Ecran RTC

Si l'établissement a une activité HAD, il doit désormais la cocher dans l'écran d'identification uniquement.

1.6.2.2 Sections HAD – Ecran ENC HAD

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [HAD](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est INTER.

Deux champs supplémentaires sont demandés :

Le **type d'intervenant** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 1 : Personnel salarié
- ❖ 2 : Personnel libéral
- ❖ 3 : Personnel intérimaire
- ❖ 4 : Personnel mis à disposition

La **nature du suivi au séjour** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 1 : Suivi des minutes si personnel salarié ou possibilité si personnel intérimaire ou possibilité si personnel mis à dispo
- ❖ 2 : Suivi des montants si personnel libéral ou possibilité si personnel intérimaire ou possibilité si personnel mis à dispo

NB : Par défaut, le personnel salarié aura par défaut « Nombre de minutes » et personnel libéral « Suivi des montants »

2.5.3.SMR

1.6.3.1 Sections d'hospitalisation SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [SAC SMR](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est SAC_SMR.

1.6.3.2 Activités spécifiques SMR

1.6.3.2.1 SAMT Métiers de RR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [MET](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est MET.

Précisions sur les types d'intervenants de SAMT Métiers de RR :

Salarié

Charges de personnels salariés enregistrées en compte de classe 6
SA avec des ETPR

Libéral hors vacataire

Pas de charges en compte de classe 6.
Cette section sera donc sans charge.

Obligatoire pour ENC et fusionné. Utile pour RTC uniquement pour la comparaison avec les intervenants déclarés dans le PMSI dans VALID-RTC

Vacataire, intérimaire ou mis à disposition

Charges de personnels extérieurs enregistrées en compte de classe 6

Comète

Les charges d'intervenants sont à imputer directement sur la SA MIG V02 COMETE
Cette section sera donc sans charge.

Obligatoire pour ENC et fusionné. Utile pour RTC uniquement pour la comparaison avec les intervenants déclarés dans le PMSI dans VALID-RTC

Salarié + vacataire, intérimaire ou mis à disposition

Charges de personnels salariés et extérieurs enregistrées en compte de classe 6

SA avec des ETPR (qui ne sont pas sur le même périmètre que les charges totales et l'activité de la SA puisqu'ils ne concernent que les intervenants salariés de cette SA)

Autorisé uniquement pour RTC et fusionné sans ENC SMR. Non autorisé pour ENC SMR ou fusionné avec ENC SMR

Le **type d'intervenant de RR** est choisi dans la liste déroulante qui diffère selon le paramétrage :

Classeur RTC ou Fusionné <u>sans</u> ENC SMR	Classeur ENC ou Fusionné <u>avec</u> ENC SMR
<ul style="list-style-type: none"> ❖ 1 : Salarié, ❖ 2 : Libéral hors vacataire, ❖ 3 : Vacataire, intérimaire ou mis à disposition, ❖ 4 : Comète ❖ 5 : Salarié + vacataire, intérimaire ou mis à disposition 	<ul style="list-style-type: none"> ❖ 1 : Salarié, ❖ 2 : Libéral hors vacataire, ❖ 3 : Vacataire, intérimaire ou mis à disposition, ❖ 4 : Comète

1.6.3.2.2 SAMT Plateaux techniques SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [PRR](#)

Les types SA correspondant dans l'arbre analytique sont PRR et PRR_BALNEO.

Le **mode de fonctionnement** est à indiquer pour chaque SA :

- ❖ 1 : Interne
- ❖ 2 : Sous-traitance
- ❖ 3 : Groupement

1.6.3.2.3 Activité de l'arrêté MIG SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [MIG_SMR](#)

Les types SA correspondant dans l'arbre analytique sont MIG_SMR et MIG_SMRsansimput.

Pour les établissements ne réalisant que **l'ENC MCO et/ou HAD** mais ayant une activité MIG SMR, ils doivent regrouper toutes les MIG SMR dont ils bénéficient dans la SA MIG_SMR_horsENC qui doit donc être paramétrée.

Activité de l'arrêté MIG SMR

Liste des sections paramétrées

Code SA	Libellé	Imputation en 3-SA
MIG_SMR_horsENC	MIG et MERRI variables SSR ne concernant pas le périmètre d'activité déclaré dans l'ENC	

1.4.5.1 Autres activités spécifiques SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Les types SA correspondant dans l'arbre analytique sont SPE_SMR_ATEL et SPE_SMR_PARC.

Le **mode de fonctionnement** est à indiquer pour chaque section :

- ❖ 1 : Interne
- ❖ 2 : Externe

1.6.3.3 Consultations externes SMR

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [CONSULT_SMR](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est CONSULT_SMR.

L'établissement choisira un numéro de section différenciant a minima Adulte/Enfant.

2.5.4. Psychiatrie (PSY)

2.5.4.1. Sections d'hospitalisation PSY

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

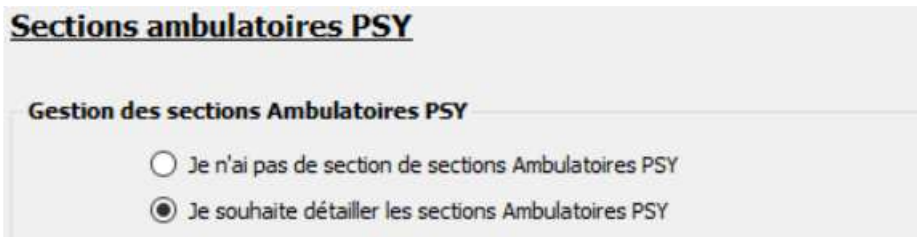
Fichier d'import en annexe 1 : [SAC_PSY](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est SAC_PSY.

Cet écran est grisé pour un classeur ENC.

1.6.4.2 Sections ambulatoires PSY

L'établissement choisira en haut de l'écran le niveau de découpage :



Si l'établissement choisit le niveau détaillé, l'écran s'agrandit et l'écran type est affiché.

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [AMBU_PSY](#)

Le type SA figurant dans l'arbre analytique est AMBU_PSY.

Seuls les deux premiers choix sont paramétrables pour un classeur ENC.

1.6.4.3 Activités spécifiques PSY

1.6.4.3.1 Plateaux spécifiques PSY

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [PLATEAUX_PSY](#)

Le type SA correspondant dans l'arbre analytique est PLATEAU_PSY.

Le **mode de fonctionnement** est à indiquer pour chaque SA :

- ❖ 1 : Interne
- ❖ 2 : Sous-traité

Cet écran est grisé pour un classeur ENC.

1.6.4.3.2 Autres activités PSY

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [ACT AUT PSY](#)

Le type SA correspondant dans l'arbre analytique est ACT_AUT_PSY.

Pour créer des sections « AUTRES », l'établissement doit choisir la section PSY099 et y ajouter des suffixes. Il n'est plus limité à 5 sections. Pour ces sections, l'établissement sera dans l'obligation de fournir un libellé.

Si l'établissement coche une des sections « Autres à spécifier dans ARCA nH », le libellé est obligatoire.

1.6.5 Sections multi-champs

1.6.5.1 Sections médico-techniques

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [SAMT](#)

Les types SA figurant dans l'arbre analytique sont SAMT_INT / SAMT_ST / SAMT_GP (en fonction de mode de fonctionnement de la SAMT), SAMT_DIAL (SA de dialyse), SAMT_RDTH (SA de radiothérapie), SAMT_URG (SA urgences).

Pour le RTC comme l'ENC : La **nature de l'UO** doit être indiquée pour chaque SA : les modalités attendues sont décrites dans le format d'import. L'arbre analytique donne l'indication de la nature d'UO attendue pour chaque SA.

Le **mode de prise en charge** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 0= Non Concerné → pour toutes les SA hors SAMT de bloc, non autorisé pour les SAMT de bloc
- ❖ 1= Dédié à la prise en charge en chirurgie ambulatoire → uniquement pour les SAMT de bloc
- ❖ 2= Non ambulatoire → uniquement pour les SAMT de bloc

Le **mode de fonctionnement** est à indiquer pour chaque SA selon les modalités suivantes :

- ❖ 1 = Interne
- ❖ 2 = Sous-traitance
- ❖ 3 = Groupement

1.6.5.2 Sections Logistique et Gestion Générale

L'écran est spécifique et se présente comme suivant :

Sections Logistique et Gestion Générale

Les sections marquées comme « Non concerné » ne figureront pas dans le classeur

Code	Libellé	Mode de fonctionnement
931114	Service mortuaire et Morgue	Totalement internalisée
931120	Services administratifs liés au personnel (hors CLM,CLD, syndicats, ...)	Totalement internalisée
93112122	Syndicats	Totalement internalisée
93112124	Garderie - Crèche	Totalement internalisée
9311215	Indemnité d'Allocations de Retour à l'Emploi (ARE)	Totalement internalisée
931124	Personnel en absence longue durée (CLM / CLD)	Totalement internalisée
93113	Accueil et gestion des malades	Totalement internalisée
93116	Services hôteliers	Partiellement sous-traitée (une partie du processus est sous-traité)
931171	Brancardage et transport pédestre	Centralisé
9311721	Transport motorisé des patients (hors SMUR) - sous-traité	Totalement sous-traitée
9311722	Transport motorisé des patients (hors SMUR) - interne	Totalement internalisée
93118	Entretien-maintenance	Totalement internalisée
93119	Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM)	Groupement
9313	Restauration	Totalement internalisée
9314	Blanchisserie	Totalement sous-traitée

Services administratifs à caractère général (SACG) - hors service mortuaire et morgue :

Regroupé sur 1 section SACG (931.110)

OU Découpé en 3 sections :

- Direction générale (931.111)
- Finances - comptabilité (931.112)
- Gestion économique (931.113)

Direction des Services Numériques (DSN)

Regroupé sur 1 section DSN (931.14)

OU Découpé en 2 sections :

- DSN – Routine (931.141)
- DSN – Projet (931.142)

Département de l'information médicale (DIM)

Regroupé sur 1 section DIM (931.15)

OU Découpé en 2 sections :

- DIM - Production et transmission de l'information médicale (931.151)
- DIM - Stratégie et pilotage (931.152)

Les sections Logistiques et Gestion Générale sont ouvertes automatiquement dans le classeur ARCAH. Chacune des sections doit être typée en choisissant une modalité dans la liste déroulante.

- Pour toutes sections (hors Brancardage et transport pédestre) :
 - o Non Concerné,
 - o Totalement internalisée,
 - o Totalement sous-traitée,
 - o Partiellement sous-traitée (une partie du processus est sous-traité),
 - o Groupement.
- Section Brancardage et transport pédestre :
 - o Non concerné,
 - o Centralisé,
 - o Décentralisé,
 - o Mixte.

Pour la LGG SACG – Services administratifs à caractère général, l'établissement a 2 choix :
 Choix 1 : 1 seule section SACG
 Choix 2 : 3 sections SACG- Direction générale, SACG-Finances-Comptabilité, SACG Gestion économique

Pour la LGG DSN, l'établissement a 2 choix :
 Choix 1 : 1 seule section DSN
 Choix 2 : 2 sections DSN-Routine + DSN-Projet (ceci afin de permettre le calcul et la comparaison d'un coût d'UO à périmètre identique).

Pour la LGG DIM, l'établissement a 2 choix :
 Choix 1 : 1 seule section DIM
 Choix 2 : 2 sections DIM – Production et transmission de l'information médicale et Stratégie et Pilotage (retrouvez des explications dans la note de nouveautés disponibles sur la page RTC 2023)

1.6.5.3 Sections Logistique Médicale

Code	Libellé	Mode de fonctionnement
93611	SA Pharmacie - hors 936.12, 936.13, 936.14 et rétrocession	Totalement sous-traitée
93612	Préparations stériles de médicaments - nutrition parentérale	
93613	Préparations stériles de médicaments - Reconstitution et délivrance des chimiothérapies	Partiellement sous-traitée (Une partie du processus est sous-traité)
93614	Radiorpharmacie	
9362	Sterilisation	Totalement internalisée
9364	Génie Biomédical	Totalement internalisée
9365	Hygiène hospitalière et vigilances	Totalement internalisée
9367	Autre logistique médicale	Totalement sous-traitée

Les sections de Logistique Médicale sont ouvertes automatiquement dans le classeur ARCAAnH. Chacune des sections doit être typée en choisissant une modalité dans la liste déroulante parmi les suivantes :

- Non concerné,
- Totalement internalisée,
- Totalement sous-traitée,
- Partiellement sous-traitée,
- Groupement.

1.6.5.4 Structure

Sections de Structure

	Code	Libellé	Mode de fonctionnement
<input checked="" type="checkbox"/>	9381	Structure financière	
<input checked="" type="checkbox"/>	9382	Structure immobilière	Locataire

Les sections de Structure sont ouvertes automatiquement dans le classeur ARCAAnH. La section Structure immobilière doit être typée en choisissant une modalité dans la liste déroulante parmi les suivantes :

- Locataire
- Propriétaire
- Mixte

1.6.6 Sections paramétrées par défaut

Certaines sections sont non paramétrables et ouvertes automatiquement pour les établissements concernés dans le classeur ARCAh. Cet écran permet d'en informer les établissements de façon synthétique.

Les sections concernées sont celles des activités subsidiaires, des activités hors ENC, des Redevances, et des sections HAD.

Pour le classeur RTC, seules les sections des activités subsidiaires seront affichées par défaut.

Sections paramétrées par défaut

Les sections suivantes sont non paramétrables et ouvertes automatiquement en colonne dans le classeur ARCAh en fonction des activités exercées cochées dans l'écran « Identification ».

Activités subsidiaires

Code	Libellé
ACT_SUBSID1	Rétrocession de médicaments
ACT_SUBSID2	Mise à disposition de personnel facturé
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants
ACT_SUBSID4	Autres ventes de biens et de services
ACT_SUBSID5	Refacturations aux groupements

Redevances

Code	Libellé
REDEV	Redevances des praticiens libéraux

Activités hors ENC

Code	Libellé
9341-9342-9343	Activité clinique MCO (hors ENC)
9344	Activité clinique Psy (hors ENC)
9345	Activité clinique SMR (hors ENC)
93531	Activité clinique HAD
SAMT_HENC	Plateaux médico-techniques ne produisant pas pour l'ENC

Sections HAD

Code	Libellé
93531011	Continuité des soins
93531012	Charges au domicile du patient
93531014	Logistique dédiée au patient
93531015	Bilan, coordination médicale et sociale des soins - Médecin et Infirmier coordonnateurs
93531016	Bilan, coordination médicale et sociale des soins - Charges d'intervenants pour les temps de coordination
93531017	Bilan, coordination médicale et sociale des soins - Assistant social
93531018	Bilan, coordination médicale et sociale des soins - Personnel Autre

1.6.7 Autres sections

Cet écran utilise le format type ([cf. 1.2. Ecran type des écrans de paramétrage](#))

Fichier d'import en annexe 1 : [ACT_HETUDE](#)

Le type SA correspondant dans l'arbre analytique est HORS_ETUDE.

L'établissement peut créer plusieurs SA de même nature et créer plusieurs SA Autres avec le code HORS_ETUDE_ACT en y accolant un suffixe et un libellé descriptif.

Attention :

Il est rappelé que les sections ACT_HETUDE ne doivent pas contenir les activités :

- De consultations ;
- De sections relevant de l'hospitalisation ;
- De ce qui relève des budgets annexes ;
- De ce qui relève des groupements.

En effet, ces activités ont leurs propres sections dans l'arbre analytique.

1.6.8 Budgets annexes

Remarque : ce chapitre ne concerne que les établissements ex-DAF/ ex-DG.

L'écran est spécifique. L'établissement doit cocher les activités qui le concernent.

Le type SA correspondant dans l'arbre analytique est RCRA.


Il s'agit de définir la liste des budgets annexes de l'établissement.

Budgets annexes

Budgets annexes

Code	Libellé
<input type="checkbox"/> A	DNA et SIC - Dotation non affectée (DNA) et services industriels et commerciaux (SIC)
<input checked="" type="checkbox"/> B	USLD - Unités de soins de longue durée (USLD)
<input checked="" type="checkbox"/> C	Ecoles et instituts de formation des personnels paramédicaux et sages-femmes
<input checked="" type="checkbox"/> E	EHPAD : Etablissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
<input checked="" type="checkbox"/> G	Groupements Hospitaliers de Territoire - EPS support
<input type="checkbox"/> J	Maisons de retraite
<input checked="" type="checkbox"/> L	CAT social - Centres d'aide par le travail - activité sociale
<input type="checkbox"/> M	CAT prod et com - Centres d'aide par le travail - activités de production et de commercialisation
<input type="checkbox"/> N	SSIAD - Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
<input checked="" type="checkbox"/> P	L321-1 CASF - Autres activités relevant de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF)

Tout cocher



A partir de la campagne 2025, le budget annexe « I – Centres de santé » est ajouté.

Pour ajouter une section, cochez la case située sur la ligne correspondante.

Une fois que vous avez sélectionné l'ensemble de vos sections Budgets annexes, cliquez sur **Valider** pour l'enregistrer.

Une coche « Tout cocher » permet de définir toutes les sections.



Nos données
au service
de la Santé

3. Correspondance des SA ENC



Ce « transcodage » permet de faire une « correspondance » entre l'ancien découpage de l'établissement et le nouveau en cas de modification d'une année sur l'autre.
Pas de distinction Racine/suffixe à faire.

Le remplissage est obligatoire. Grâce à cette correspondance, les comparaisons par SA dans les tableaux de contrôle de la plateforme restent possibles.

3.1 Principe de ce traitement

Principe : attribuer la correspondance de toutes les sections de la campagne en cours et de la campagne précédente pour les SAC, les SAMT, les SA activités spécifiques et les SA Consultations (SA LGG/LM/STR non concernées).

- ❖ Pour les nouvelles sections N n'ayant pas de correspondance avec la campagne précédente : leur attribuer « Non concerné » dans la colonne Code SA N-1
- ❖ Pour les sections de la campagne précédente ayant été supprimées pour la campagne N : indiquer « Supprimé / Non concerné » dans la colonne Code SA N

Correspondance des sections si le découpage a changé entre 2024 et 2025

Votre découpage a changé entre 2024 et 2025, vous devez indiquer la correspondance entre les anciens et les nouveaux numéros de SA.

Pour lancer la comparaison entre les 2 années, merci d'appuyer sur le bouton suivant « Enregistrer / Valider »

Saisie manuelle

Code SA 2024	Code SA 2025	SA 2025 à affecter
93472299 (Consult_SMR) - Consult_SMR enfants et adolescents (4 ans - 17 ans) Spécialités indiffé...		934723 (Consult_SMR) - Consultations ...
93452225 (SAC_SMR) - Polyvalent adolescents		93452642 (SAC_SMR) - Pédiatrie - Enfa...

Correspondance manuelle à réaliser

Nouvelles sections non prises en compte dans la correspondance. La section doit être vide pour poursuivre, donc il faudra forcément indiquer la correspondance pour ces sections

3.2 Quand réaliser cette phase ?

La correspondance ne peut être réalisée qu'à partir du moment où le paramétrage N est finalisé.

Si la correspondance n'a pas été réalisée, ou si la correspondance a été réalisée et est concernée par des contrôles bloquants, l'établissement ne pourra pas transmettre les données ARCA nH.
L'établissement pourra néanmoins générer le classeur.

3.3 Réaliser la correspondance manuellement

Le tableau affiche 2 colonnes :

- A gauche, la colonne pré-remplie des codes SA N-1 (ancien découpage) pour les SA n'existants pas l'année N,
 - A droite, la colonne code SA N (nouveau découpage) à compléter par menu déroulant.
- ⇒ La liste des codes SA de l'ancien découpage est celle fournie par l'établissement dans l'ENC ou le RTC N-1.
- ⇒ La liste des codes SA avec le nouveau découpage est celle saisie précédemment dans la phase paramétrage.

L'établissement doit remplir la colonne code SA 2025 pour chaque ligne. 3 cas peuvent se présenter :

- La SA N-1 a une correspondance avec plusieurs codes SA N
 - Choisir, dans le menu déroulant de la colonne de droite, la première SA N concernée, paramétrée précédemment
 - Utiliser le bouton « Ajouter une ligne ». Puis choisir, dans le menu déroulant de la colonne de gauche, la SA N-1, la créer autant de fois que nécessaire et choisir, dans le menu déroulant de la colonne de droite, les SA N concernées
- La SA N-1 de la colonne de gauche est supprimée en année N
 - Choisir le libellé « NC » dans la colonne de droite SA N
- La SA N de la colonne de droite est nouvelle en année N
 - Utiliser le bouton « Ajouter une ligne ». Puis Choisir le libellé « NC » dans la colonne de gauche SA N-1. Sélectionner dans la colonne de droite la SA nouvellement créée en N (s'aider de l'indication sur la droite « SA 2025 à affecter »).

Le bouton « Supprimer la ligne sélectionnée » permet de supprimer une ligne de correspondance si besoin.

Règle de remplissage :

- Toutes les SA N-1 doivent avoir une correspondance en année N (si la SA est supprimée, choisir le libellé « NC » pour N).
- Toutes les SA N doivent avoir une correspondance en année N-1 (si la SA correspond à une nouvelle activité en N, choisir le libellé « NC » pour N-1).

Une fois la correspondance manuelle effectuée, l'établissement doit cliquer sur :

Enregistrer / Valider

Lance les contrôles

Les contrôles réalisés sont les suivants :

CODE CONTRÔLE	BLOQUANT / NON BLOQUANT	LIBELLE	DESCRIPTION DETAILEE
CORR02	BLOQUANT	Correspondance manquante – Mettre « Non Concerné » si pas de correspondance	Si le champ Code SA N-1 ou Code SA N est manquante (champ vide), la ligne est en anomalie. Si l'établissement n'a pas de correspondance avec N-1 ou avec N, il doit indiquer « Non Concerné ».
CORR07	BLOQUANT	SA paramétrée(s) dans l'ENC N mais non affectée(s) dans votre saisie manuelle	Si une SA N n'a pas été affectée à au moins une SA N-1, la SA N est en anomalie.
CORR08	BLOQUANT	SA de l'ENC N déclarée plusieurs fois dont une avec une correspondance « Non concerné »	Si une SA N est déclarée plusieurs fois et qu'une des correspondances est « Non concerné », la SA N est en anomalie.

S'il n'y a pas d'erreur bloquante, le rapport « Evolution de la numérotation entre N-1 et N » est produit. Il permet d'avoir la synthèse de la correspondance.

3.4 Réaliser la correspondance par import de fichier

L'établissement peut préparer sa correspondance à l'avance. Le format du fichier est décrit en annexe 1 [Correspondance](#)

Importer

Ouvre l'explorateur Windows, importe le fichier et lance les contrôles.

Les contrôles réalisés sont les suivants :

CODE CONTRÔLE	BLOQUANT / NON BLOQUANT	LIBELLE	DESCRIPTION DETAILEE
CORR01	BLOQUANT	2 champs attendus (Numéro section N-1 ; Numéro section N)	Si le fichier a plus de 2 « ; », le fichier est en anomalie.
CORR02	BLOQUANT	Correspondance manquante – Mettre « Non Concerné » si pas de correspondance	Si le champ Code SA N-1 ou Code SA N est manquante (champ vide), la ligne est en anomalie. Si l'établissement n'a pas de correspondance avec N-1 ou avec N, il doit indiquer « Non Concerné ».
CORR03	BLOQUANT	SA déclarée(s) dans l'ENC N-1 mais non présente(s) dans votre fichier dans le champ SA N-1	Le test consiste à comparer les SA N-1 du fichier de correspondance avec les SA N-1 paramétrées dans ARCA nH N-1. Les SA du fichier de correspondance manquantes par rapport au fichier des SA N-1 de l'ATI H sont en anomalie. La liste de ces SA sera listée à l'établissement.

CODE CONTRÔLE	BLOQUANT / NON BLOQUANT	LIBELLE	DESCRIPTION DETAILEE
CORR04	BLOQUANT	SA non déclarée(s) dans l'ENC N-1 mais présente(s) dans votre fichier dans le champ SA N-1	Le test consiste à comparer les SA N-1 du fichier de correspondance avec les SA N-1 paramétrées dans ARCAh N-1. Les SA du fichier de correspondance en trop par rapport aux SA N-1 de l'ATI H sont en anomalie. La liste de ces SA sera listée à l'établissement
CORR05	BLOQUANT	SA paramétrée(s) dans l'ENC N mais non présente(s) dans votre fichier dans le champ SA N	Le test consiste à comparer les SA N du fichier de correspondance avec les SA paramétrées dans ARCAh N. Les SA du fichier de correspondance manquantes par rapport aux SA paramétrées dans ARCAh N sont en anomalie. La liste de ces SA sera listée à l'établissement.
CORR06	BLOQUANT	SA non paramétrée(s) dans l'ENC N mais présente(s) dans votre fichier dans le champ SA N	Le test consiste à comparer les SA N du fichier de correspondance avec les SA paramétrées dans ARCAh N. Les SA du fichier de correspondance en trop par rapport aux SA paramétrées dans ARCAh N sont en anomalie. La liste de ces SA sera listée à l'établissement.
CORR07	BLOQUANT	SA paramétrée(s) dans l'ENC N mais non affectée(s) dans votre saisie manuelle	Si une SA N n'a pas été affectée à au moins une SA N-1, la SA N est en anomalie.
CORR08	BLOQUANT	SA de l'ENC N déclarée plusieurs fois dont une avec une correspondance « Non concerné »	Si une SA N est déclarée plusieurs fois et qu'une des correspondances est « Non concerné », la SA N est en anomalie.

S'il n'y a pas d'erreur bloquante, le rapport « Evolution de la numérotation entre N et N-1 » est produit. Il permet d'avoir la synthèse de la correspondance.

3.5 Affichage de toutes les sections

Par défaut, le logiciel ouvre l'écran avec les sections pour lesquelles une correspondance est attendue. Si l'établissement veut visualiser les correspondances qui ont été faites automatiquement par le logiciel (code SA identique entre N et N-1), il peut cocher sur « Afficher les correspondances faites automatiquement » comme ci-dessous :



3.6 Export des correspondances

L'établissement peut exporter sous EXCEL ses correspondances en utilisant le bouton « Exporter » de l'écran :



4. Correspondance des SA RTC



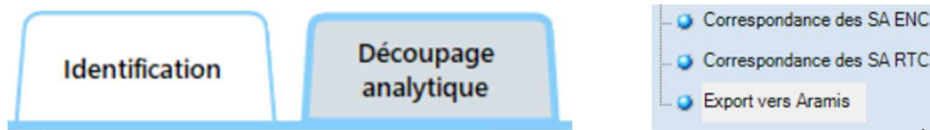
Le principe est le même que l'écran Correspondance des SA ENC (se reporter au paragraphe correspondant).

Principe de ce traitement : attribuer la correspondance de toutes les sections de la campagne en cours et de la campagne pour les SAC, les SAMT, les SA activités spécifiques et les SA Consultations (SA LGG/LM/STR non concernées).

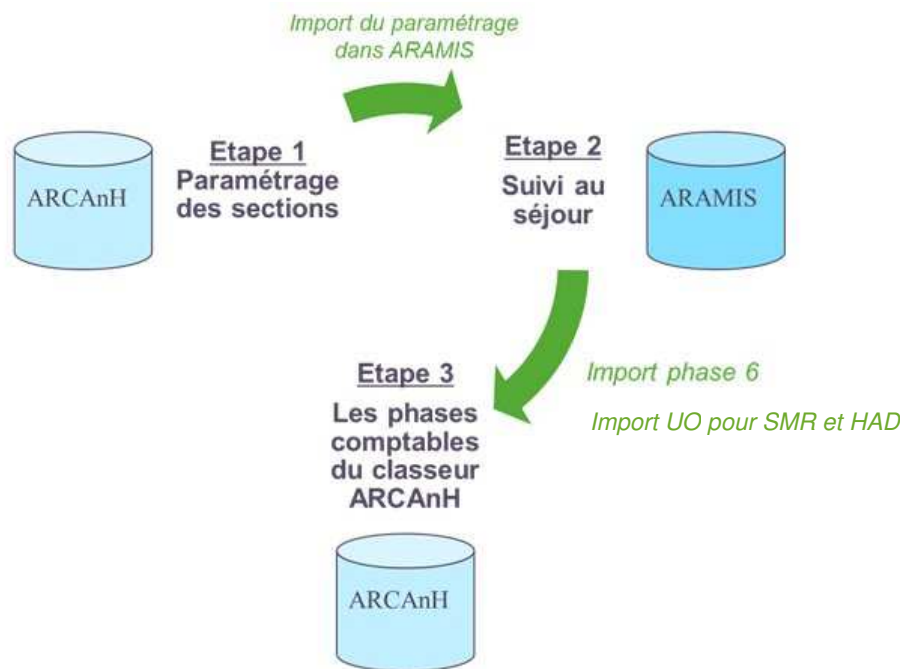
- ❖ Pour les nouvelles sections N n'ayant pas de correspondance avec la campagne précédente : leur attribuer « Non concerné » dans la colonne de la colonne N-1
- ❖ Pour les sections de la campagne précédentes supprimées : indiquer « Supprimé » dans la colonne de la section année N

Le remplissage n'est pas obligatoire. Cependant, grâce à cette correspondance, les comparaisons par SA dans les tableaux de contrôle de la plateforme seront possibles.

5. Export vers ARAMIS - pour l'ENC



Pour la réalisation de l'ENC, le lien entre les logiciels ARCAAnH et ARAMIS est décrit ci-dessous



L'export du paramétrage ARCAAnH est à réaliser pour démarrer ARAMIS.

Pour les SAMT (SAMT_DIAL, SAMT_RDTH, SAMT_URG, SAMT_INT, SAMT_ST, SAMT_GP), SAMT Métier de RR, SAMT Plateaux SMR et activités spécifiques SMR, les MIG_SMR_V02 et ACT_SPE_MCO_SMUR, il conviendra de cocher les cases selon si l'activité de la SA concerne ou non les patients hospitalisés du périmètre de l'ENC, par champ.

Si la SA ne produit d'activité pour aucun des hospitalisés des champs ENC du FINESS concerné, alors il convient de cocher la case « Non active pour les hospitalisés ENC de l'établissement ».

Les SA cochées « actives » pour un champ de l'ENC seront dans le fichier d'export du paramétrage d'ARCAAnH vers ARAMIS pour le champ concerné.

Export vers ARAMIS - SA actives / non actives par champ ENC

Cocher les cases selon si l'activité de la SA concerne ou non les patients hospitalisés du périmètre de l'ENC, par champ.
Les SA cochées « actives » pour un champ de l'ENC seront dans le fichier d'export du paramétrage d'ARCANH vers ARAMIS pour le champ concerné.

Tout cocher/décocher : MCO SMR HAD Non active

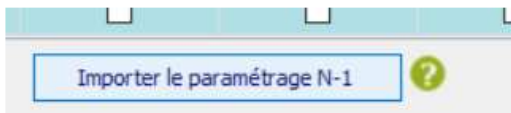
Type de SA	Code SA	Libellé saisi de la SA	Mode de fonctionnement / Type d'intervenant	Active pour les hospitalisés ENC MCO de l'établissement	Active pour les hospitalisés ENC SMR de l'établissement	Active pour les hospitalisés ENC HAD de l'établissement	Non active pour les hospitalisés ENC de l'établissement
SAMT	932731	Activité Réadaptation - rééducation MCO	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	9328	Explorations fonctionnelles	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	93282	Explorations fonctionnelles pneumologiques	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	93287	Explorations fonctionnelles d'urodynamique	Interne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	93299096	Autres Activités Médico-Techniques - Aphérèse	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	933111	Hémodialyse en centre pour adulte	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	933219	Préparation à l'irradiation - Non spécifiable	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	93322101	Irradiation sur machine non dédiée - 01	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	933224	Irradiation sur machine dédiée - Tomothérapie	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT	933231	Autres machines dédiées - Curiethérapie	Interne	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMUR	Q021	SMUR terrestre		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SMUR	Q023	SMUR hélicoptère		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MIG_SMUR	V02	COMETE		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	93272001	Médecin	Salarié	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	9327200104	Médecin - 04	Comète	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	93272101	Infirmier	Salarié	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	93272201	Masseurs kinésithérapeute	Salarié	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SAMT Métier	9327220102	Masseurs kinésithérapeute - 02	Libéral hors vacataire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nb de sections au total : 84

Enregistrer Annuler Importer le paramétrage N-1 ?

Toutes les SA doivent avoir une coche pour permettre l'export.

Bouton « Importer le paramétrage N-1 »

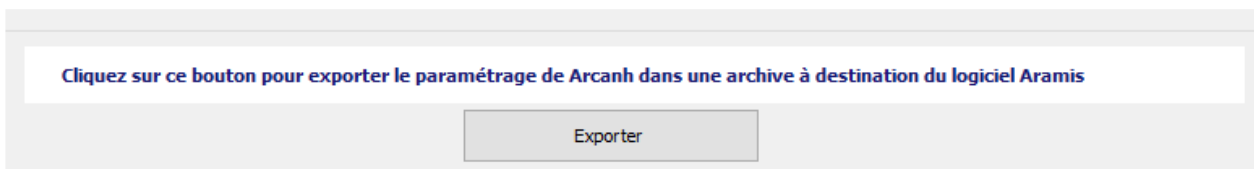


Ce bouton vous permet d'importer le paramétrage actif / non actif des sections N-1 (à partir du Fichier d'identification). Les nouvelles sections de l'année N restent à paramétrer.

Contrôler que les coches correspondent au paramétrage N.

Exporter

La fenêtre « Export pour ARAMIS » se présente ainsi :



Le bouton **Exporter** permet de générer le fichier qui devra être importé dans ARAMIS pour permettre son paramétrage. En cliquant sur ce bouton, l'utilisateur peut sélectionner le répertoire où le fichier sera stocké. Ensuite, le fichier SA_ARCANH_FINESS_ANNEE.ZIP est généré suivi d'un message de confirmation.

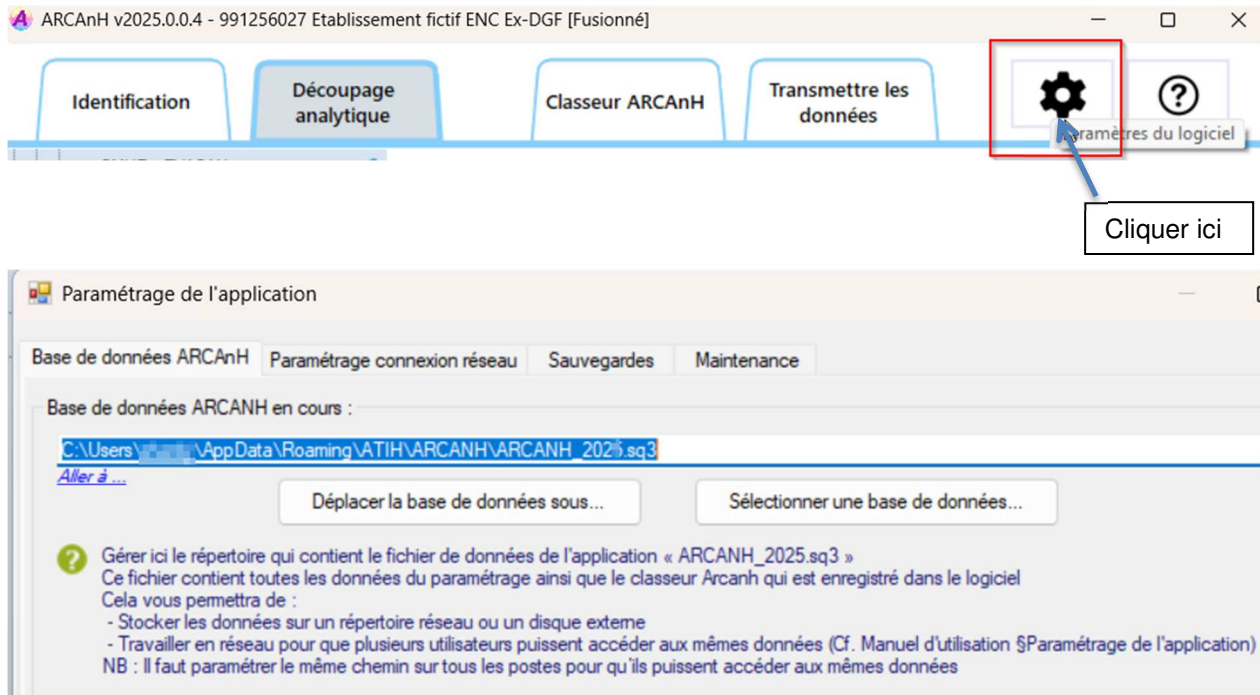
Il peut être ensuite importé en l'état dans ARAMIS. Il contient les données d'identification de l'établissement, l'ensemble des SA paramétrées dans ARCAAnH ainsi que la date et l'heure de génération du fichier.

Remarque : si vous ne parvenez pas à accéder au répertoire indiqué, assurez-vous que vos paramètres permettent d'afficher les fichiers et dossiers cachés (dans la fenêtre de l'explorateur, dans Outils/Options d'affichage/Affichage, dans la rubrique "Fichiers et dossiers cachés" choisir "Afficher les fichiers et dossiers cachés") avant de régénérer le fichier.

6. Paramétrage de l'application, problèmes connus et support

5.1 Lieu de stockage des données

Les données du logiciel ARCANH sont stockées dans un fichier qui se nomme « ARCANH_ENC_année.sql ». Celui-ci est stocké par défaut dans le « répertoire de données du profil utilisateur Windows ». Ce répertoire est visible en cliquant sur la roue « Paramétrage du logiciel » de la barre d'outils



Il est possible de modifier son emplacement en utilisant le bouton « Déplacer la base de données sous... ».

Pour ouvrir une base de données déjà existante, il suffit de la sélectionner à l'aide du bouton « Sélectionner une base de données... ».

5.2 Problèmes connus

5.2.1 Au lancement de l'application

Erreurs :

« **To run this application, you first must install one of the following versions of the .NET Framework : v4.8.0** »

Ou

« **l'application n'a pas réussi à s'initialiser correctement ou .dll introuvable** »

Il manque le prérequis « Microsoft .NET Framework » pour lancer correctement le logiciel (cf. paragraphe « CONFIGURATION REQUISE »)

5.2.2 A la connexion de la plateforme

Erreur : « **Enable to connect to the remote server** » ou « **Le code statut de la connexion est NameResolutionFailure Voulez-vous réessayer d'interroger le serveur?** »

Cette erreur signifie que le paramétrage du proxy est incorrect, la connexion à la plateforme n'est donc pas possible. Dans le logiciel, vérifiez vos paramètres dans le menu Export vers la plateforme. Renseignez-vous auprès de votre administrateur réseau de votre établissement pour connaître la connexion à utiliser.

Erreur : « **Problème de ZIP lors de la transmission (zip corrompu)** »

L'idéal si vous rencontrez ce type d'erreur est de vous connecter directement sur la plateforme pour transmettre vos fichiers. Cette erreur signifie que votre proxy est trop lent et que le fichier Zip n'arrive pas complètement à se télécharger via le logiciel.

Message : « **Le fichier est occupé (validé ou en cours de télétransmission) sur le serveur et ne peut pas être transmis. S'il s'agit d'un fichier valco, cela peut être dû au fait qu'il n'y a pas de panier validé pour cet exercice.** »

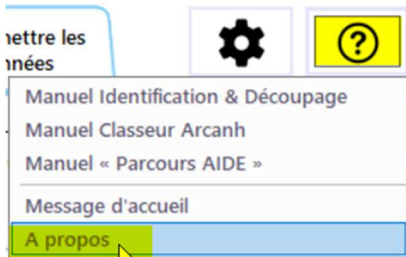
Ce message signifie que les données établissements ont été validées ou sont déjà en cours de traitement sur la plateforme. Il faut donc dévalider les données au niveau établissement depuis la plateforme ou attendre que le traitement commandé sur la plateforme soit terminé pour débloquer la transmission.

5.3 Support

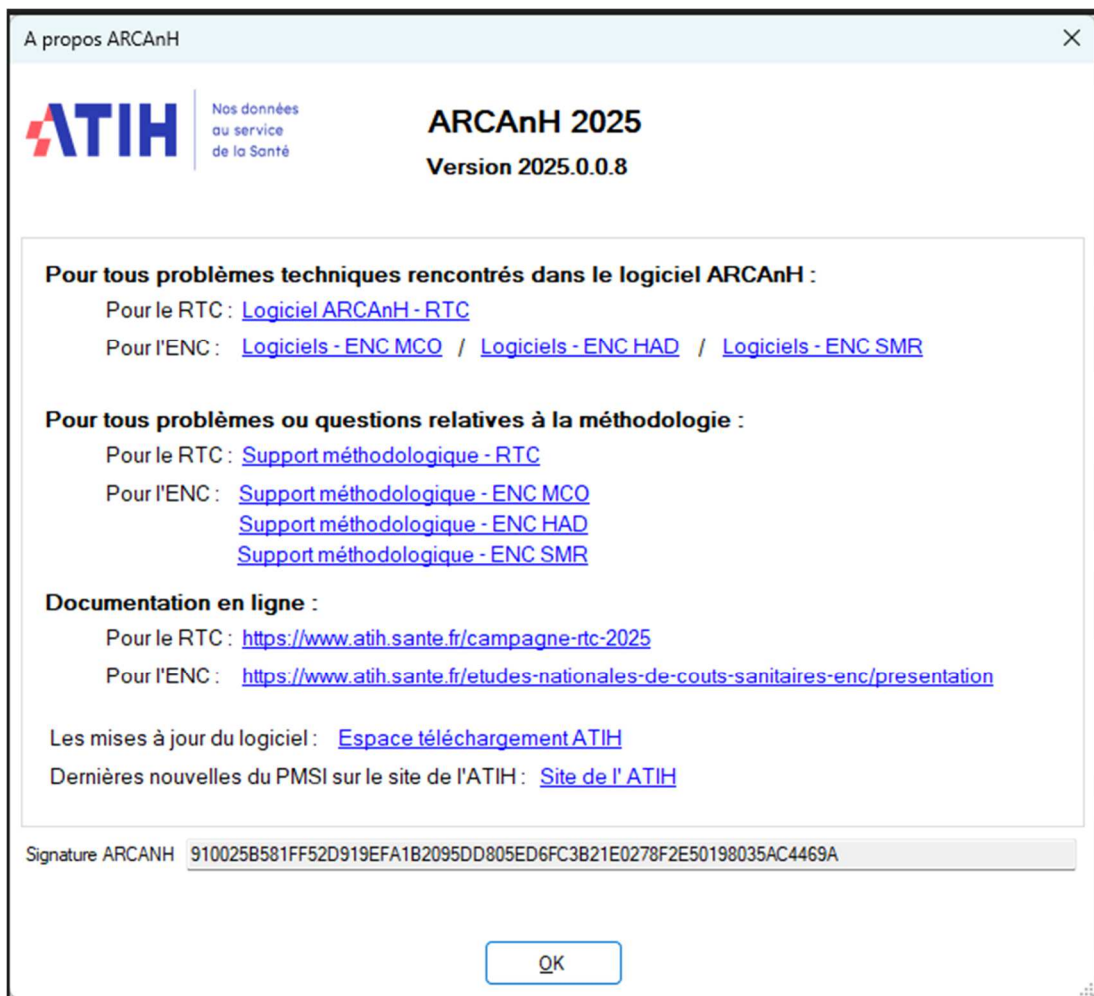
En cas de difficultés **techniques**, vous pouvez poster un message sur l'**Assistance utilisateurs** www.assistance.atih.sante.fr rubrique « Informations sur les coûts »

- Informations sur les coûts > Retraitement comptable (RTC) > Logiciel ARCAAnH – RTC
- Informations sur les coûts > ENC MCO > Logiciels – ENC MCO
- Informations sur les coûts > ENC HAD > Logiciels – ENC HAD
- Informations sur les coûts > ENC SMR > Logiciels – ENC SMR

Vous pouvez y accéder directement par la fenêtre « A propos » du logiciel ARCAAnH.



Il vous faudra fournir une copie de votre message d'erreur et bien détailler votre problème pour une prise en charge plus rapide de votre incident.



En cas de difficultés ***méthodologiques*** vous pouvez poster un message sur l'**Assistance utilisateurs** www.assistance.atih.sante.fr rubrique « Informations sur les coûts »

- Pour le RTC :
 - Informations sur les coûts > Retraitement comptable (RTC) > Support méthodologique – RTC
- Pour l'ENC,
 - Informations sur les coûts > ENC MCO > Support méthodologique – ENC MCO
 - Informations sur les coûts > ENC HAD > Support méthodologique – ENC HAD
 - Informations sur les coûts > ENC SMR > Support méthodologique – ENC SMR

Annexe 1 : Format des imports par type de SA

La nature des champs sera décrite selon les conventions suivantes :

N :	Numérique
AlphaN :	AlphaNumérique
LF :	Liste fermée de valeurs
>0 :	Strictement supérieur à 0
>=0 :	Supérieur ou égal à 0

Fichier d'import dans l'écran section d'hospitalisation MCO

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	N	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = SAC_MCO
Suffixe	N	8 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Mode de prise en charge	LF	2 caractères ayant comme valeurs possibles : 01, 02, 04, 05 avec : 01-Hospitalisation complète 02-Hospitalisation complète de semaine 04-Hospitalisation de Jour-Nuit (Bilan compris) 05-Séances

Fichier d'import dans l'écran SMUR - EVASAN

Format du fichier d'import ENC et classeur fusionné

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = ACT_SPE_MCO_SMUR
Suffixe interne	N	2 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Nature de l'unité d'oeuvre	N	1 caractère maxi : 1= demi-heure 2= minute 3= évacuation

Format des fichiers d'import RTC

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = ACT_SPE_MCO_SMUR
Suffixe interne	N	2 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum

Fichier d'import de l'écran Activités de l'arrêté **MS-OSP** – MCO/HAD

Format du fichier d'import

Libellé des champs	Description	Type	Obligatoire
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC =MIG_MCO et MIG_MCOsansimput, MIG_MCO_cle	Oui
Suffixe	N	2 caractères maxi	Non
Libellé saisi	AN	Zone de Texte - 150 caractères maxi	Oui

Fichier d'import de l'écran Autres activités spécifiques MCO

Libellé des champs	Description	Type	Obligatoire
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = ACT_SPE_MCO et ACT_SPE_MCOsansimput	Oui
Suffixe	N	2 caractères maxi	Non
Libellé saisi	AN	Zone de Texte - 150 caractères maxi	Oui

Fichier d'import de l'écran Consultations externes MCO

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	N	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = CONSULT_MCO
Suffixe	N	3 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum

Fichier d'import de l'écran HAD (RTC non concerné, ENC HAD uniquement)

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA INTERV
Suffixe	N	2 caractères Les suffixes suivants sont préconisés : 1= salarié, 2=libéral, 3=intérimaire
Libellé saisi	AlphaN	Libellé automatiquement rempli en fonction de la SA choisie + Saisie libre pour détailler le type d'intervenants (ex : infirmier salarié) 150 caractères maximum
Type d'intervenant	LF	1 : Personnel salarié 2 : Personnel libéral 3 : Personnel intérimaire 4 : Personnel mis à disposition

Suivi au séjour	LF	1 : Suivi des minutes si personnel salarié ou possibilité si personnel intérimaire ou possibilité si personnel mis à dispo 2 : Suivi des montants si personnel libéral ou possibilité si personnel intérimaire ou possibilité si personnel mis à dispo
-----------------	----	---

Fichier d'import de l'écran Sections d'hospitalisation SMR

Libellé des champs	Type	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = SAC_SMR
Suffixe	N	6 caractères
Libellé saisi	AlphaN	Alphanumérique 150

Fichier d'import de l'écran SAMT Métiers de RR

Format du fichier d'import ENC et classeur fusionné

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = MET
Suffixe	N	2 caractères
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maxi
Type d'intervenant	LF	1 caractère 1 = <i>Salarié</i> 2 = <i>Libéral hors vacataire</i> 3 = <i>Vacataire, intérimaire ou mis à disposition</i> 4 = <i>Comète</i>

Format du fichier d'import RTC

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = MET
Suffixe	N	2 caractères
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maxi
Type d'intervenant	LF	1 caractère 1 = <i>Salarié</i> 2 = <i>Libéral hors vacataire</i> 3 = <i>Vacataire, intérimaire ou mis à disposition</i> 4 = <i>Comète</i> 5 = <i>Salarié, vacataire, intérimaire ou mis à disposition</i>

Fichier d'import de l'écran Plateaux techniques SMR

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = PRR et PRR_BALNEO
Suffixe	N	2 caractères
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Mode de fonctionnement	LF	1 =Interne / 2=Sous-traitance / 3=Groupement

Fichier d'import de l'écran Activités de l'arrêté MIG -SMR

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = MIG_SMR et MIG_SMRsans imput
Suffixe	N	2 caractères maxi

Fichier d'import de l'écran Autres activités spécifiques SMR

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = SPE_SMR_ATEL et SPE_SMR_PARC
Suffixe	N	2 caractères
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Mode de fonctionnement de la SA	LF	1 : Interne 2 : Externe

Fichier d'import de l'écran Consultation externes SMR

Libellé des champs	Description	Type
Racine SA	N	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = CONSULT_SMR
Suffixe	N	3 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum

Fichier d'import de l'écran Sections d'hospitalisation PSY

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = SAC_PSY

Suffixe	N	8 caractères maxi
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maxi

Fichier d'import de l'écran Sections ambulatoires PSY

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Racine	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = AMBU_PSY
Suffixe	N	10 caractères maxi
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maxi

Fichier d'import de l'écran Plateaux spécifiques PSY

Libellé des champs	Nature des champs	Description
Code	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = PLATEAU_PSY
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères
Mode de fonctionnement	LF	1=interne, 2=sous-traité

Fichier d'import de l'écran Autres Activités PSY

Libellé des champs	Description	Type	Obligatoire
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = ACT_AUT_PSY	Oui
Suffixe	N	2 caractères maxi	Non
Libellé saisi	AN	Zone de Texte - 150 caractères maxi	Oui

Fichier d'import de l'écran Autres sections

Libellé des champs	Description	Type	Obligatoire
Racine SA	AlphaN	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA ENC/RTC = HORS_ETUDE	Oui
Suffixe	N	2 caractères maxi	Non
Libellé saisi	AN	Zone de Texte - 150 caractères maxi	Oui

Fichier d'import de l'écran Sections Médico-techniques

Format des fichiers d'import

Libellé des champs	Type	Description
Racine SA	LF	Codes SA autorisés de l'arbre analytique en vigueur du type SA = SAMT_INT/SAMT_ST/SAMT_GP,

		SAMT_URG, SAMT_DIAL, SAMT_RDTH
Suffixe	N	6 caractères maximum
Libellé saisi	AlphaN	150 caractères maximum
Nature de l'unité d'œuvre	LF	1 caractère max parmi la liste suivante : 1= valorisation en euro 2= B 3= passage 5= ICR 6= AMK 8= montant sous-traité 9= séance 10=acte 11=test de laboratoire 12=à saisir
Mode de prise en charge	LF	1 caractère : 0= Non Concerné 1= Dédié à la prise en charge en chirurgie ambulatoire 2= Non ambulatoire
Mode de fonctionnement de la SAMT	LF	1 = Interne 2 = Sous-traitance 3 = Groupement

Fichier d'import de la correspondance des SA

<i>Libellé des champs</i>	<i>Type</i>
SA N-1	Code SA ou caractère « NC »
SA N	Code SA ou caractère « NC »

Utilisation du caractère « NC » :

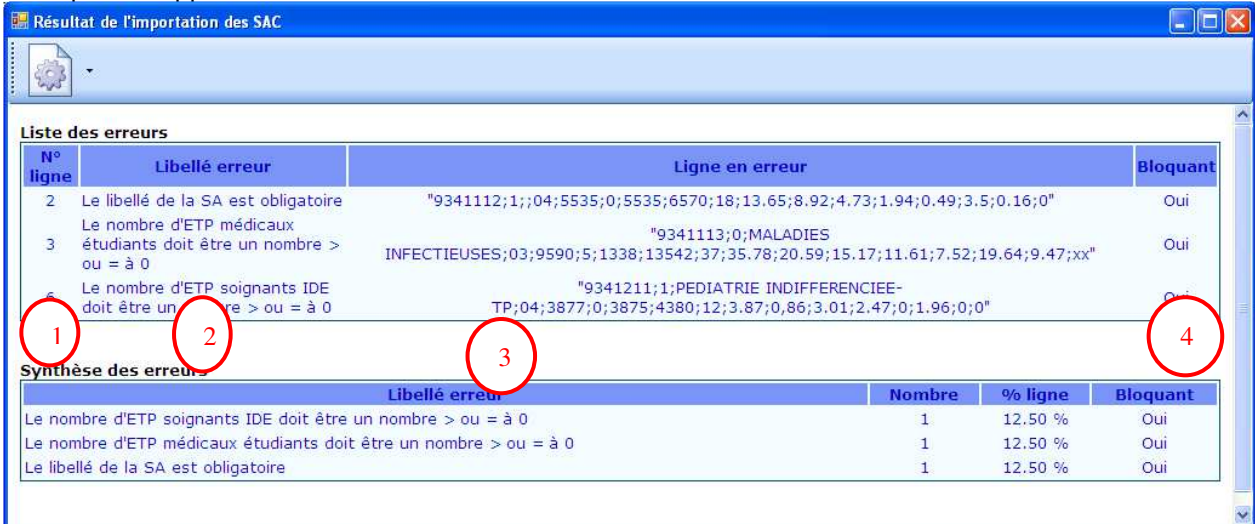
Si une SA N-1 n'a pas de correspondance en N (activité arrêtée en N), l'établissement devra indiquer les caractères « NC » (non concerné) dans le deuxième champ.

Si une SA N n'a pas de correspondance en N-1 (nouvelle activité en N), l'établissement devra indiquer les caractères « NC » (non concerné) dans le premier champ.

Annexe 2 : Guide de lecture des rapports d'imports

Chaque importation est sujette à des contrôles de cohérences qui peuvent générer des erreurs. Si des erreurs sont détectées, elles sont alors affichées dans un rapport afin de vous aider à corriger le fichier en cours d'importation.

Exemple de rapport d'erreur :



Liste des erreurs

N° ligne	Libellé erreur	Ligne en erreur	Bloquant
2	Le libellé de la SA est obligatoire	"9341112;1;;04;5535;0;5535;6570;18;13.65;8.92;4.73;1.94;0.49;3.5;0.16;0"	Oui
3	Le nombre d'ETP médicaux étudiants doit être un nombre > ou = à 0	"9341113;0;MALADIES INFECTIEUSES;03;9590;5;1338;13542;37;35.78;20.59;15.17;11.61;7.52;19.64;9.47;xx"	Oui
6	Le nombre d'ETP soignants IDE doit être un nombre > ou = à 0	"9341211;1;PEDIATRIE INDIFFERENCIEE-TP;04;3877;0;3875;4380;12;3.87;0.86;3.01;2.47;0;1.96;0;0"	Oui

Synthèse des erreurs

Libellé erreur	Nombre	% ligne	Bloquant
Le nombre d'ETP soignants IDE doit être un nombre > ou = à 0	1	12.50 %	Oui
Le nombre d'ETP médicaux étudiants doit être un nombre > ou = à 0	1	12.50 %	Oui
Le libellé de la SA est obligatoire	1	12.50 %	Oui

Liste des erreurs :

Le tableau ci-dessus contient toutes les erreurs rencontrées durant l'importation.

Chaque erreur est constituée de son libellé, de la ligne en erreur avec son n° de ligne et du caractère bloquant ou non.

S'il existe une erreur bloquante, l'importation n'est pas effectuée.

Comment lire les rapports d'erreur ?

1 : Indique la ligne dans le fichier d'import où se situe l'erreur

2 : Indique en toute lettre l'erreur dont il s'agit.

3 : Indique le contenu de la ligne concernée par l'erreur.

4 : Indique si l'erreur est bloquante ou pas. Si l'erreur est bloquante alors le fichier d'import doit impérativement être corrigé pour pouvoir être importé de nouveau. Si l'erreur est non bloquante alors le fichier est importé malgré l'erreur.

Synthèse des erreurs :

Affiche le pourcentage par code erreur sur le nombre de ligne du fichier d'import.

Les erreurs les plus courantes sont :

Erreur sur le séparateur : le séparateur de champs doit être « ; »

Erreur sur le nombre de champs attendu

Champ vide : Une ligne ne doit pas avoir de champ vide mais doit plutôt être mis à 0.

Code SA incorrect : Import d'un code de SAC dans les SAMT ou vice et versa.

La valeur du champ dans médecins salariés ne doit pas être renseignée lorsque la nature d'UO est différente de l'ICR.

La valeur du champ dans médecins salariés dans les ICR est erronée : il faut 0 ou 1.